



Association des Usagers du port de Plaisance de Concarneau

AUPPC : BILAN D'ACTIVITÉ FÉVRIER / AVRIL 2018

Composition du bureau de l'association suite à l'Assemblée Générale du 10 Février :

- Président : Jean Paul LE GALLO
- Vice-Président : Alain BONDOIS
- Secrétaire : Jean Pierre MONFORT
- Trésorier : Luc CHAPRON
- Trésorier Adjoint : Claude SAULNIER
- Autres membres du CA : Pierre CASTEL et Patrick MORIN

Rapport de la Cour Régionale des Comptes sur la gestion du port de plaisance par la Mairie :

La gestion du port de plaisance par la Mairie a fait l'objet d'un audit dont les conclusions ont été rendues publiques courant Mars. Les principaux points retenus par la Cour Régionale des Comptes ont été présentés lors d'une réunion avec Bruno Quillivic le 30 Mars, et la Mairie s'est engagée à suivre les recommandations de la Cour des Comptes pour les années à venir.

Présentation du budget 2018 du Port de Plaisance

Cette présentation a eu lieu également le 30 Mars en Mairie, en présence des représentants des différentes associations de plaisanciers. Les tarifs du port sont revalorisés de 1% comme prévu, et l'essentiel des investissements cette année sera affecté à la rénovation des sanitaires et de la toiture du bureau du port ainsi qu'à la modernisation de l'éclairage public du môle Pénéroff.

Suivi des activités relatives du syndicat mixte pêche-plaisance

Même si Concarneau est en dehors de cette structure pour la grande majorité des mouillages et des pontons, le bureau de l'AUPPC a participé à 2 réunions des plaisanciers de Cornouaille ainsi qu'à une présentation par M. Quernez au Conseil Départemental de Quimper le 17 Avril, à laquelle étaient conviés les personnes inscrites à l'un des CLUPIPP des ports concernés.

A retenir :

- Les ports de Loctudy/Ile Tudy et Concarneau sont toujours majoritairement sous gestion concédée municipale en ce qui concerne la Plaisance. La première concession qui vient à terme est celle de l'Ile Tudy en 2020. Pour Concarneau, c'est 2026.
- Les autres ports du secteur – Douarnenez, Audierne, St Guénolé, Le Guivinec et Lesconil - sont gérés par le syndicat mixte depuis le 1^{er} janvier 2018
- Selon le syndicat mixte, le niveau de tarification actuel des pontons et mouillages est faible par rapport aux autres ports de Bretagne et ne permettra pas de développer de façon

satisfaisante l'activité Plaisance en Cornouaille.

Changement au niveau de la direction du port

Didier PICARD, Directeur du port de plaisance a fait valoir ses droits à la retraite et a quitté ses fonctions en mars. Son successeur a été recruté et entrera en fonction début juillet. Entre temps, Bruno Quillivic assure l'intérim.

Dîner des adhérents AUPPC

Un dîner des adhérents de l'association a été organisé le 29 Mars au restaurant « Le Touareg » a Concarneau et a permis de rassembler une quinzaine de convives.

Le prochain dîner aura lieu le jeudi 17 Mai au Restaurant « Le bout du quai » à 19h30. Une invitation vous sera adressée avec le menu dans un prochain courrier, mais vous pouvez d'ores et déjà retenir la date.

ACTIVITÉS PRÉVUES MAI / JUILLET 2018

En plus du dîner du jeudi 17 mai, les activités suivantes sont prévues :

- Un cabotage est en préparation aux alentours du 10 juin. Alain Bondoïs en est l'organisateur et fera part des détails en temps utile.
- La prochaine réunion du C.A. de l'Association aura lieu le 17 Mai
- L'opération « Tout Concarneau Navigue » au cours de laquelle nous proposons une sortie en bateau aux personnes qui le veulent aura lieu le Samedi 23 Juin. Nous faisons appel à vous pour participer à cette manifestation. Merci d'avance.
- Une sortie « Solidarité » qui permet à des jeunes en difficulté d'embarquer pour une journée aux Glénan est également prévue, mais la date n'en est pas encore fixée. Nous comptons également sur vous pour votre contribution.
- Comme les années passées, le pot de l'amitié sera organisé sur le môle Pénéroff. Ce sera le 27 Juillet.
- Enfin, un CLUPIPP devrait être convoqué d'ici le mois de juin par le Syndicat Mixte. Il sera ouvert à tous ceux qui sont déjà inscrits au CLUPIPP, mais également à tous les plaisanciers. Pour cela, il suffit de demander son inscription à la capitainerie. C'est important de participer au CLUPIPP et nous recommandons vivement que chacun y participe.

Le Président
J-P Le Gallo